AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

20 Décembre 1962

Bulletin n° 27 du mois de Décembre 1962.

LES POURRIDIES DES ARBRES FRUITIERS.

Les Pourridiés sont à classer parmi les agents les plus fréquents, à l'origine de déficiences végétatives ou de dépérissements d'arbres fruitiers. Ces champignons sont couramment désignés sous le nom de blanc des racines en raison du feutrage qu'ils forment sur celles-ci.

SYMPTÔMES.

Les arbres dont les racines et le collet sont parasités par les Pourridiés ont une végétation chétive et languissante. Ils débourrent difficilement et tardivement au printemps, et la reprise de la végétation est lente ; les feuilles prennent très tôt une coloration automnale et s'enroulent souvent en gouttières. Les fruits restent petits et mûrissent difficilement.

Les arbres atteints par les Pourridiés dépérissent le plus souvent en plusieurs années. Les symptômes de la maladie s'accusent de plus en plus, en raison de la réduction progressive de l'absorption racinaire. La mort des arbres survient finalement pendant l'hiver ou au début du printemps.

Les symptômes des arbres fruitiers atteints ne sont cependant pas caractéristiques des Pourridiés. Ils se retrouvent dans tous les cas d'altération des racines.

On distingue deux sortes de Pourridiés : le Pourridié agaric et le Pourridié laineux. Les champignons responsables sont pour le Pourridié agaric : l'Armillaria melléa (Armillaire du miel) et pour le Pourridié laineux : le Rosellinia necatrix.

Dans le cas du Pourridié agaric, on voit apparaître parfois au pied des arbres morts des touffes d'Armillaria melléa. Ce champignon apparaît à l'automne ; son chapeau d'abord globuleux convexe, puis étalé mamelonné est d'un jaune de miel plus ou moins foncé ; les lamelles adhèrent au pied et sont tachées de roux en vieillissant ; le pied est long et porte un anneau membraneux épais, blanc souvent bordé de jaune soufre.

.../...

113

La présence du Pourridié agaric se reconnaît, entre le bois et l'écorce des grosses racines par des lames de champignon de couleur blanc crême et par l'existence sur les racines et dans la terre qui les entoure de cordons ronds d'un brun foncé.

Le Pourridié laineux forme également sous l'écorce des racines tuées des lames mycéliennes blanches. Cependant les cordons mycéliens qui les relient, d'abord blanchâtres puis brun foncé, ne sont pas brillants comme chez l'Armillaire, mais au contraire présentent un aspect cotonneux.

Au surplus, le Rosellinia forme sur les grosses racines un réseau mycélien superficiel ressemblant à une vieille toile d'araignée. Les fructifications du champignon ne se produisent qu'exceptionnellement et sur des racines mortes depuis longtemps.

Les Pourridiés se conservent sur des bois morts variés (débris de souches et de racines restées en terre, morceaux de tuteurs, etc...) sous forme de mycélium qui peut subsister pendant plusieurs années. Les fructifications du champignon assurent la propagation à distance de la maladie.

Une des caractéristiques de la présence des Pourridiés est leur apparition en foyers dans les vergers. Seuls quelques arbres isolés ou des groupes d'arbres sont atteints. Ensuite la maladie tend à se généraliser. Très souvent d'ailleurs, les premières contaminations se reproduisent à l'emplacement d'arbres arrachés plusieurs années auparavant. Les champignons se maintiennent ainsi sur les racines restées en terre.

<u>MOYENS DE LUTTE</u>

Les Pourridiés sont très difficiles à combattre du fait qu'ils sont dûs à des champignons très polyphages, souterrains et que les premiers symptômes extérieurs de leurs attaques passent le plus souvent inaperçus.Les méthodes de lutte sont donc surtout préventives.

Aussi, afin d'éviter les dommages de ces champignons, l'arboriculteur devra respecter diverses règles :

1°)Ne pas planter dans des lieux humides sans avoir préalablement effectué un assainissement.

2°)Ne jamais mettre de jeunes arbres à l'emplacement d'anciens sujets, même si leur arrachage remonte à quelques années.

.../...

3°) Préparer les trous de plantation très longtemps à l'avance (un an si possible) et, au moment de la mise en place, ajouter à la terre un peu de chaux vive (2 à 5 kg au m3).

Dans le cas où le producteur présume la présence d'un Pourridié suffisamment tôt, il peut essayer un traitement curatif, Celui-ci consiste à dégager les grosses racines de l'arbre, couper et détruire les parties atteintes par le champignon, faire disparaître le mycélium qui se trouve à la surface des racines saines en les brossant énergiquement et désinfecter ensuite celles-ci ainsi que les plaies de coupe avec une solution de sulfate de fer à 10% ou de sulfate de cuivre à 5%.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/Directeur-Gérant : L. BOUYX.

114